

CATÉGORIE B POURQUOI UN TEL TRAITEMENT ?

ALORS QUE NOUS SOMMES UN MAILLON ESSENTIEL DE NOTRE ADMINISTRATION, LA DOUANE SEMBLE S'ACHARNER SUR LE CORPS DES CONTRÔLEURS DES DOUANES EN ROGNANT DÉLIBÉRÉMENT SUR NOS DROITS.
LA CFDT, PREMIÈRE ORGANISATION DE LA CATÉGORIE B, PORTE AU QUOTIDIEN LES PROBLÉMATIQUES QUE NOUS RENCONTRONS ET HÉLAS SE DOIT DE RAPPELER À LA DIRECTION GÉNÉRALE DEUX DOSSIERS EMBLÉMATIQUES

CONTRÔLEURS STAGIAIRES... LA DÉ-PRIME !

Voilà maintenant plus de 2 ans que nous alertons la DG sur la situation indemnitaire intolérable des contrôleurs stagiaires en formation à l'ENDLR.

Les contrôleurs stagiaires sont privés de leur régime indemnitaire alors que les stagiaires cat C en bénéficient. Pourquoi ??

Du coup, un contrôleur stagiaire touche en moyenne environ 1 350 euros alors qu'un agent de constatation stagiaire touche environ 1 750 euros ! Une situation ubuesque.

Cette différence de traitement représente une somme de plus de 2 000 € sur l'ensemble de la formation. Pourquoi ??

Face à nos interpellations, la DG semble tomber des nues et cherche désespérément des explications crédibles à une situation moralement intenable.

La CFDT vient donc de porter une nouvelle fois ce dossier devant la direction générale : Nous exigeons qu'une solution soit proposée rapidement et surtout que la rétroactivité de la mesure soit intégrée.

CATÉGORIE B,
FÉVRIER 2023

Code	Description
101050	TRAITEMENT BRUT
101052	RETENUE PC
101055	RETENUE PC
200021	RETENUE PC IMT
200312	INDEMNITE PC IRTI
200321	IND. DE RISQUE STAGE
201210	IND. MENSUELLE INDEXEE
401201	MAJ ACF STAG. TECHNICITE
401301	C.S.G. NON DEDUCTIBLE
401501	C.S.G. DEDUCTIBLE
403301	COTIS PATRON. ALLOC FAMIL
403501	COT PAT FNAL DEPLAFONNEE
403801	COT SOLIDARITE AUTONOMIE
404001	CONTRIB. PC
411050	CONTRIB. PC
411052	CONTRIB. PC IMT
411055	CONTRIB. PC IRTI
411058	CONTRIBUTION ATI
501080	COT SAL RAFF
501180	COT PAT RAFF
554500	COT PAT VST TRANSPORT



UN CONCOURS QUI A UN GOÛT AMER

Alertée par un de nos collègues, la CFDT douane a dernièrement expertisé une situation salariale qui va laisser tout le monde pantois.

Nous avons comparé la situation indiciaire d'un Contrôleur 2ème classe ayant réussi le concours externe en 2019 et celle d'un agent de constatation ayant lui réussi le concours externe d'AC un peu après (donc plus jeune en douane) et ayant ensuite réussi le concours de C2.

La reconstitution de carrière donne un résultat étonnant, **c'est bien l'agent le plus jeune en douane qui obtient au final un échelon de plus que le contrôleur entré directement dans le grade et plus ancien en douane.** En résumé en moins de 3 ans de carrière, un collègue entré en douane plus tard, sans reprise d'ancienneté et dans un grade inférieur, prend une avance de carrière d'un échelon sur un C2 issu directement du concours !

On est là face à un phénomène de chevauchement de carrière et la CFDT Douane demande des mesures correctives de revalorisation d'indice pour tous les agents qui se trouvent dans cette situation.

UNE GESTION DES CARRIÈRES MENÉE À LA VA-VITE ET SANS VISION

TOUT CELA EST LE RÉSULTAT D'UNE VISION À COURT-TERME DE NOS CARRIÈRES :

- Les grilles C et B que l'on refait a minima à chaque augmentation du SMIC en augmentant du strict nécessaire les premiers échelons au lieu de **redonner une véritable impulsion à cette grille en revalorisant en urgence tous les échelons** de la catégorie B et à terme l'ensemble des grilles C, B, A.
- Une **absence de vision d'ensemble lors des modifications d'échelon** qui conduit à des difficultés d'accès aux examens professionnels.

GRILLES AU 1ER JANVIER 2023

ACP2			Contrôleur 2è classe		
Éch	Durée	IM	Éch	Durée	IM
12	-	420	13	-	503
11	4	412	12	4	477
10	3	404	11	3	457
9	3	392	10	3	441
8	2	380	9	3	431
7	2	370	8	3	415
6	1	365	7	2	396
5	1	360	6	2	381
4	1	354	5	2	369
3	1	353	4	1	363
2	1	353	3	1	361
1	1	353	2	1	359
			1	1	356

353 est l'échelon équivalent au SMIC !

MADAME LA DIRECTRICE GÉNÉRALE,

Les contrôleurs sont trop souvent le fusible idéal de l'Administration.

Par leur action quotidienne et le positionnement intermédiaire qui leur est donné ils sont incontournables dans le fonctionnement de la DGDDI, mais ils sont systématiquement oubliés lors des revalorisations salariales.

Ce tract est un message solennel qui vous est adressé, nous exigeons que vous agissiez dans les meilleurs délais :

- **Pour corriger l'anomalie que représente l'absence de régime indemnitaire des contrôleurs stagiaires en école et de procéder à une rétroactivité de la mesure.**
- **Pour apporter des mesures à toutes les situations de chevauchement de carrière que nous porterons à votre connaissance.**